



POUR UNE PLANÈTE SANS FRONTIÈRES

*Pour défendre le droit de
comprendre et d'être
compris*



Pour défendre le droit de comprendre et d'être compris

SOMMAIRE

2. NOTRE ASSOCIATION

Une approche spécifique et unique
Une association en développement
Nos parrains
Nos partenaires
Notre équipe
Nos bénévoles

7. IMPACT SOCIAL

8. NOS PROJETS

Un interprète pour tous
Un juriste interprète aux côtés des victimes
Un interprète à l'école
Géopolitik
Un juriste linguiste pour tous

20. REVUE DE PRESSE

21. NOUS CONTACTER

NOTRE ASSOCIATION

Pour Une Planète Sans Frontières (PUPSF) est une association de loi 1901 créée en 2009, et engagée dans la défense du droit de comprendre et d'être compris, afin de permettre à toute personne étrangère, quelle que soit son origine ou son niveau de ressources, de défendre ses droits sur le territoire français. Forte de ce constat, l'équipe de PUPSF relève le défi de dire le droit pour se faire comprendre de leurs interlocuteurs.



Alexandra Halle
Fondatrice

“

*Comprendre et être compris
sont les deux challenges que
doit affronter toute personne
étrangère qui s'installe dans un
nouveau pays.*

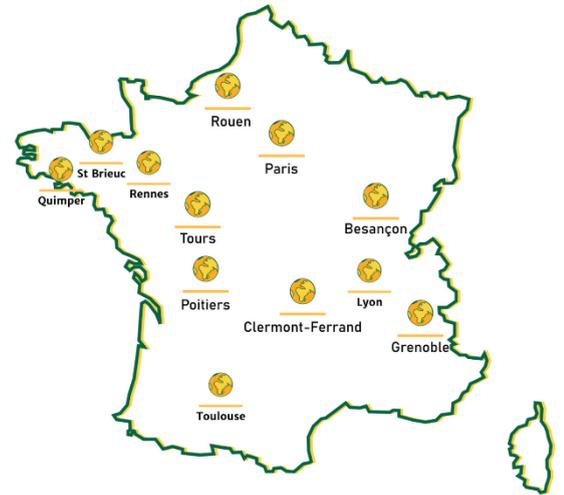
”

UNE APPROCHE SPÉCIFIQUE ET UNIQUE

L'association a développé une approche originale et unique en mettant à disposition des juristes et interprètes bénévoles ainsi qu'une plateforme de services innovants en assistance juridique, linguistique et géopolitique. Grâce à une centaine de bénévoles recrutés en fonction de leurs compétences et de leurs profils variés, l'association peut répondre à divers besoins notamment en langues, avec 50 langues parlées au sein de l'association.

UNE ASSOCIATION EN DÉVELOPPEMENT

Association à taille humaine, PUPSF continue son développement au niveau national en créant de nouvelles antennes : Clermont-Ferrand, Grenoble, Poitiers, Rouen, Tours, Toulouse, Lyon, Quimper, Saint Brieuc et Rennes (cf. Revue de presse). Cet ancrage local nous permet de répondre à des enjeux spécifiques des communautés étrangères vivant en région et ainsi d'adapter notre approche.



NOS PARRAINS ET MARRAINES



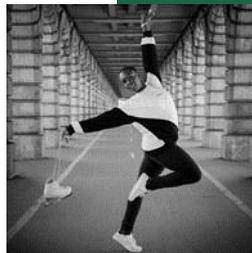
Gil Alma

Acteur dans les séries
« Nos chers voisins » sur TF1
et « César Wagner » sur
France 2



Louis-Philippe Dalembert

Écrivain et poète français, prix
de la langue française 2019
pour « Mur Méditerranée »



Maé-Bérénice Méité

Sextuple championne de
France de patinage
artistique



Pour défendre le droit de comprendre et d'être compris

NOS PARTENAIRES

Nous développons de nouveaux partenariats avec des structures spécialisées dans l'accueil des primo-arrivants comme des collectivités territoriales, le SAMU Social, des Centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile. PUSPF est ainsi en mesure d'agir sur l'ensemble du territoire métropolitain français et de détacher des bénévoles auprès de ses partenaires.



Figure 1: Carte de nos partenaires en région Île-de-France



Pour défendre le droit de comprendre et d'être compris

NOTRE ÉQUIPE

ORGANIGRAMME



Alexandra Halle

Fondatrice
Responsable Régions
Île-de-France et
Auvergne-Rhône-Alpes



Syuzanna Arzumanian

Co Responsable
de l'antenne de Grenoble



Ekaterina Fridman

Responsable
de l'antenne de Toulouse



Alevtina Tuktarova

Responsable
de l'antenne de Rouen



Marylin Engolo

Responsable
de l'antenne de Tours



Iman Haggag

Responsable
de l'antenne de Poitiers



Pour défendre le droit de comprendre et d'être compris

NOS BÉNÉVOLES

Traducteurs, interprètes, juristes et avocats, ils sont une centaine sur toute la France à s'être engagés auprès de PUPSF. Une procédure rigoureuse de recrutement des bénévoles a été mise en place et est assurée de manière centralisée par le siège au niveau de toutes les antennes de PUPSF.

Une attention particulière est accordée à leurs compétences, leur formation et leur volonté de s'engager durablement. Notre équipe est composée de profils divers, ce qui fait notre richesse.

« J'ai rejoint PUPSF pendant mes études à l'Université Américaine de Paris. Je fais de l'interprétariat français-anglais. »



Les bénévoles signent deux règlements, dont un spécifique aux interprètes bénévoles, par lesquels ils s'engagent entre autres à respecter la confidentialité des échanges auxquels ils vont assister, à n'exiger aucune contrepartie financière et à faire preuve d'impartialité pendant leurs missions. PUPSF vérifie leurs papiers d'identité et assure un suivi global des missions qu'ils réalisent, afin de s'assurer du respect des règles d'éthique qui s'appliquent à notre domaine d'action. Des formations peuvent être mises en place en collaboration avec les structures partenaires.



Nos bénévoles lors d'une rencontre avec Madame la Vice-Consule du Salvador.

IMPACT SOCIAL

Nos résultats – en 2019



Une présence terrain



Rencontre avec Madame la Consule de l'Équateur à l'Ambassade de l'Équateur à Paris.



Échange avec notre partenaire Equalis, qui gère des CADA, HUDA et CPH sur l'Île-de-France.



Pour défendre le droit de comprendre et d'être compris

NOS PROJETS





Pour défendre le droit de comprendre et d'être compris

PLUS DE 50 LANGUES PARLÉES PAR NOTRE ÉQUIPE

- **Langues européennes** : anglais, allemand, espagnol, portugais, italien, grec
- **Langues d'Europe Centrale et Orientale** : russe, biélorusse, tchéchène, ukrainien, géorgien, arménien, polonais, roumain, moldave, croate, serbe, bosniaque, monténégrin, albanais, bulgare, romani
- **Langues parlées en Afrique du Nord, au Proche et Moyen-Orient** : arabe classique et dialectal (soudanais, irakien, syrien, libanais, égyptien, maghrébin), turc
- **Langues d'Asie Orientale et d'Asie du Sud-Est** : chinois, teochew, coréen, vietnamien, tamoul, bengali, hindi, indonésien, malais, ourdou, dari, farsi, pachto
- **Langues africaines** : amharique, somali, oromo, sango, lingala, peulh, malinké, soussou, wolof, comorien, créole haïtien



Pour défendre le droit de comprendre et d'être compris

PROJET UN INTERPRÈTE POUR TOUS

Objectif

Pour Une Planète Sans Frontières a développé ce projet afin de répondre aux besoins d'un grand nombre de primo-arrivants sur le sol français en interprétariat pour faire valoir leurs droits.



Le projet

Nous détachons sur toute la France auprès de nos divers partenaires qui accueillent des personnes étrangères des interprètes et traducteurs bénévoles. Il peut s'agir de Centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA), du Samu Social ou d'associations qui accompagnent des femmes victimes de violences conjugales. Nous travaillons également avec des associations qui agissent en faveur du logement et pour la réinsertion sociale, ainsi qu'avec des associations de lutte contre l'exclusion comme la Croix Rouge Française.



Pour défendre le droit de comprendre et d'être compris

Les missions réalisées dans le cadre du projet consistent en de l'interprétariat, soit par téléphone, soit en présentiel, et des traductions écrites.



Mission d'interprétariat en dari effectuée par l'une de nos bénévoles lors d'une réunion d'information sur le thème de la vaccination.

Modalités d'intervention

Une convention de partenariat est dressée entre notre association et l'établissement qui souhaite bénéficier de nos services. Une cotisation annuelle est demandée.



Pour défendre le droit de comprendre et d'être compris

PROJET UN JURISTE INTERPRÈTE AUX CÔTÉS DES VICTIMES

Objectif

Né d'un constat réalisé à partir de notre travail avec un Lieu d'Écoute et d'Accueil et des CADA, ainsi que d'une étude des territoires régionaux, ce projet est à destination des femmes étrangères victimes de violences conjugales. Comment leur venir en aide sans les comprendre ?

Le projet

Des fiches d'information et un flyer contenant les numéros utiles, les droits des victimes et les mesures applicables à ces situations de violence sont distribués aux structures locales qui défendent et accompagnent les victimes. Ces documents sont disponibles dans une quinzaine de langues telles que : l'anglais, l'espagnol, le portugais, l'italien, le russe, géorgien, le polonais, le roumain, le bulgare, l'albanais, l'arménien, le chinois, le vietnamien, le coréen, l'hindi, l'arabe et en langues africaines (peulh, wolof, somali, sango, lingala).

Solutions complémentaires

Nous pouvons proposer les actions supplémentaires suivantes : une hotline multilingue, des permanences de médiation culturelle et d'information juridique en droit de la famille avec présence d'un interprète, une assistance pour informer et expliquer aux auteurs les mesures et peines juridiques encourues.

Modalités d'intervention

Une convention de partenariat est dressée avec l'établissement bénéficiaire. Une cotisation annuelle est demandée. Les interventions et actions possibles sont discutées et mises en place selon les besoins.

SOCIÉTÉ ■ flyers et fiches en plusieurs langues distribués dans la région **Aider les femmes victimes à s'exprimer**

Chaque année, 219.000 femmes sont victimes de violences conjugales. Peu d'entre elles osent en parler et seulement 19 % déposeraient plainte à la gendarmerie ou au commissariat de police. Par peur ou par méconnaissance des démarches.

« Et c'est encore plus compliqué pour la victime étrangère et qui ne parle pas ou mal le Français. A cela peuvent s'ajouter plusieurs obstacles. La précarité économique quand les femmes dépendent financièrement de leur conjoint. Le statut, car elles sont parfois en attente de papiers ou en situation irrégulière... », confie Alexandra Halle, fondatrice de l'association de solidarité internationale Pour une planète sans frontières (PUPSF) qui dispose d'une antenne à Clermont-Ferrand.

Une vingtaine de langues

« Pour donner à ces femmes le droit de comprendre et d'être comprises », l'association qui défend les droits des personnes



PAROLE. L'association Pour une planète sans frontières veut donner la possibilité de parler aux femmes étrangères, victimes de violences conjugales. PHOTO D'ILLUSTRATION THIERRY LINDAUER

étrangères a décidé d'édition des fiches d'information et un flyer contenant

les numéros utiles, les droits des victimes et les mesures applicables à ces

VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

3919 N° gratuit et anonyme. Accessible 7 jours sur 7, de 9 heures à 22 heures du lundi au vendredi et de 9 heures à 18 heures les samedis, dimanches et jours fériés.

situations de violence. « Ces documents qui seront distribués aux structures régionales défendant et accompagnant les victimes seront disponibles dans une vingtaine de langues telles que : anglais, espagnol, italien, portugais, russe, géorgien, polonais, roumain, bulgare, albanais, arménien, chinois, vietnamien, coréen, hindi, arabe, langues africaines (lingala, peulh, wolof, sango, somali).

Une première en AuRa

Ces traductions permettront de cibler les communautés linguistiques les plus représentées », précise l'association qui compte une centaine de bénévoles, interprètes, traducteurs et juristes chercheurs, parlant une cinquantaine de langues.

Auvergne-Rhône-Alpes est la première région à bénéficier de cette action qui pourrait, selon Alexandra Halle, être développée dans d'autres régions selon les besoins. ■

Maud Turcan
maud.turcan@centrefrance.com



Pour défendre le droit de comprendre et d'être compris

PROJET UN INTERPRÈTE A L'ÉCOLE

Objectif

Ce projet a pour but et de faciliter la communication entre les établissements scolaires et les familles allophones et de contribuer à l'égalité des chances de tous les enfants, quelle que soit leur origine ou leur situation. La langue ne doit pas s'imposer comme une barrière à la réussite scolaire de ces élèves.



Le projet

PUPS met à disposition des établissements scolaires son réseau de bénévoles interprètes et traducteurs. Notre équipe de bénévoles est apte à intervenir, en tant qu'intermédiaire entre le corps enseignant et les familles allophones. Les établissements, qui sont visés par ce projet, sont plus particulièrement des établissements qui accueillent des classes UPE2A (Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Nouveaux Arrivants) et/ou qui sont classés en Réseau Éducation Prioritaire + (REP+).



Pour défendre le droit de comprendre et d'être compris

Les missions réalisées par nos bénévoles dans le cadre du projet consistent en de la traduction écrite, ainsi que de l'interprétariat, soit par téléphone soit en présentiel.



Formation de nos bénévoles assurée au sein d'un établissement REP+ accueillant des classes UPE2A dans le quartier de la Goutte d'Or à Paris.

Modalités d'intervention

Une convention de partenariat est dressée avec l'établissement, afin de permettre la mise à disposition de nos bénévoles. Afin de contribuer aux frais de recrutement, de formation et de coordination des bénévoles, une cotisation annuelle de 100 euros par établissement est demandée.



Pour défendre le droit de comprendre et d'être compris

PROJET GÉOPOLITIK

Objectif

Il s'agit de répondre aux besoins des demandeurs d'asile en recherches géopolitiques, nécessaires à la constitution du dossier de demande d'asile.



Le projet

Le projet est axé autour de la recherche et de l'analyse géopolitiques (Country Origin Information), et de la rédaction de documents de qualité et de haute importance dans les démarches administratives et juridiques. Nous intervenons lors du dépôt du dossier de demande d'asile auprès de l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides), et plus particulièrement lors de recours auprès de la CNDA (Cour Nationale du Droit d'Asile) si le dossier a été rejeté. L'analyse du contexte géopolitique devient alors déterminante.

Notre équipe entreprend des recherches personnalisées sur le contexte géopolitique du pays d'origine du demandeur d'asile, analyse des rapports de l'OFPRA et recherche des articles de presse en français et en anglais ainsi que dans la langue du pays d'origine du demandeur d'asile.

Domaine d'intervention

Nous pouvons mettre à disposition des interprètes et traducteurs bénévoles qui parlent la langue du pays d'origine des demandeurs d'asile afin de les assister lors du dépôt du dossier auprès de l'OFPRA, et plus particulièrement lors des recours auprès de la CNDA si le dossier a été rejeté. Nos bénévoles ont déjà effectué des recherches relatives à 13 pays différents. Nous entreprenons également des recherches personnalisées sur le contexte géopolitique du pays d'origine du demandeur d'asile. Par exemple, la polygamie dans le droit comorien, l'enlèvement des marchands ambulants en Angola. Ces missions de bénévolat permettent de venir en aide à des populations vulnérables d'origines et de milieux différents qui cherchent à reconstruire leur vie en France.



Modalités d'intervention

La structure qui accompagne les demandeurs d'asile doit dresser une convention de partenariat avec notre organisation. L'assistance linguistique fera aussi partie des services proposés dans le cadre de cette convention. Une cotisation annuelle est demandée.

P

ROJET UN JURISTE LINGUISTE POUR TOUS

Objectif

Ce projet a pour objectif de défendre et permettre l'accès aux droits de tout personne étrangère, quelle que soit son origine ou son niveau de ressources, sur le territoire français.



Le projet

Pour une Planète sans Frontières fournit une assistance juridique multilingue dans tous les litiges liés à la vie quotidienne en France ainsi que sur les conditions d'entrée et de séjour en France. Nos domaines d'intervention sont les suivants : droit du travail, droit de la famille, droit de la consommation, droit des étrangers, etc. Un juriste, assisté d'un traducteur, délivre une information juridique personnalisée, adaptée à chaque situation dans une cinquantaine de langues. Afin de permettre à chacun d'avoir accès à une information juridique relative à sa situation, une hotline mail est disponible 24h/24het 7j/7 par e-mail.



Pour défendre le droit de comprendre et d'être compris

Exemples d'intervention

Les missions réalisées dans le cadre de ce projet peuvent par exemple être : traduction de documents, explication des clauses d'un contrat de travail, aide au montage du dossier de demande de visa, médiation dans la gestion d'un litige, information sur la manière dont se déroule une procédure de divorce en France.



Rencontre avec Mesdames les Vice-Consules de Géorgie, des Philippines et du Salvador, lors du lancement de l'un de nos projets en droit social.

Modalités d'intervention

Afin de bénéficier de nos services d'assistance juridique multilingue, la qualité d'adhérent est nécessaire : l'adhésion est ouverte tant aux particuliers qu'aux personnes morales.



Pour défendre le droit de comprendre et d'être compris

REVUE DE PRESSE

« Je m'appuie sur ma propre expérience. J'ai dépensé beaucoup d'argent en faisant appel à des interprètes. J'aimerais que d'autres n'aient pas à vivre cela. »



Paris-Normandie, le 24/08/2020
Antenne de Rouen

« L'arrivée de cette association va donc soulager les structures accueillant les migrants et les migrants eux-mêmes. »



Le Dauphiné Libéré, le 10/07/2020
Antenne de Grenoble

« Les droits des femmes, mais aussi des hommes et des enfants, ne sont pas les mêmes d'un pays à l'autre. Nous voulons expliquer aux femmes, dès qu'elles arrivent en France, ce que permet la loi ici. »



La Nouvelle République, le 30/07/2020
Antenne de Poitiers



Pour défendre le droit de comprendre et d'être compris

NOUS CONTACTER



N'hésitez pas à contacter nos antennes locales

Antennes sur l'Île-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes

Alexandra Halle - ahalle@pouruneplanetesansfrontieres.eu

Syuzanna Arzumian - auvergnerhonealpes@pouruneplanetesansfrontieres.eu

Antenne de Toulouse

Ekaterina Fridman - pupsftoulouse@pouruneplanetesansfrontieres.eu

Antenne de Rouen

Alevtina Turktarova – pupsfrouen@pouruneplanetesansfrontieres.eu

Antenne de Besançon

Moumin Aden Ali – pupsfbesancon@pouruneplanetesansfrontieres.eu

Antenne de Poitiers

Iman Haggag – pupsfpoitiers@pouruneplanetesansfrontieres.eu

Antenne de Tours

Isabelle Hoste et Mayrlin Engolo - pupsftours@pouruneplanetesansfrontieres.eu